



Fiche de poste du conseiller associatif

Dans le cadre du dispositif Cap'Asso, une équipe de conseillers associatifs, est mobilisée par les têtes de réseaux membres du Mouvement associatif Centre-Val de Loire pour accompagner les associations dans le montage de leur projet.

Coordonnée et labellisée par le Mouvement associatif, avec l'appui des têtes de réseau, cette équipe de conseillers est également agréée par la Région pour cette mission d'appui à la structuration des associations et de leurs projets.

MISSIONS

Au travers de sa mission d'accompagnement, le conseiller associatif apporte aux porteurs de projet une expertise technique et sectorielle sur des thématiques liées au projet associatif, à la fonction employeur et à la dimension financière. Il participe à :

- 1. Soutenir les projets d'utilité sociale et favoriser l'émergence de services de qualité, de projets viables et pérennes**
 - Accueillir et informer les porteurs de projets
 - Apporter un premier niveau d'appui pour aider à l'émergence des projets associatifs en création ou développement
 - Orienter vers le bon interlocuteur
- 2. Accompagner la structuration des projets associatifs**
 - Faire un état des lieux du projet (besoin, public, territoire, financement)
 - Identifier les axes de progrès
 - Formuler des préconisations
- 3. Appuyer la structuration de la fonction employeur des associations**
 - Identifier les besoins en matière de gestion des ressources humaines
 - Conseiller, apporter un appui
 - Orienter vers le bon interlocuteur
 - Formuler des préconisations
- 4. Appuyer la structuration financière des associations**
 - Réaliser une analyse financière à partir des documents comptables présentés
 - Identifier les besoins en matière de structuration financière
 - Conseiller, apporter un appui
 - Orienter vers l'outil/dispositif adéquat
 - Formuler des préconisations

5. Respecter les procédures mises en place

- Respecter des échéances (rétro planning)
- Assurer le suivi dans le temps des structures soutenues
- Assurer le suivi des tâches administratives en lien avec la mission

PROFIL

Connaissances attendues

- Connaître le milieu associatif et son mode de fonctionnement
- Connaître les différents dispositifs et acteurs du soutien à la vie associative sur son territoire
- Connaître les outils financiers existants sur le territoire d'intervention
- Maîtrise des bases de la fonction employeur
- Maîtrise des bases de l'analyse financière

Compétences nécessaires :

- Maîtrise de la posture d'accompagnement : capacité à identifier les besoins et à mettre en mouvement
- Capacité à formuler des préconisations

Qualités utiles :

- Rigueur et organisation, capacités d'analyse et de synthèse
- Autonomie et dynamisme
- Ouverture d'esprit et aisance relationnelle
- Capacité à travailler en réseau

CADRE DE TRAVAIL ou CONDITIONS DE LA LABELLISATION

Temps dédié à l'accompagnement

- Echanges avec les structures : rencontre physique dans les locaux de l'association au moins 1 fois à privilégier, échanges par mail ou téléphone
- Rédaction de la fiche contact et de la fiche avis
- Centralisation et dépôt de la demande de subvention pour les nouveaux projets : dépôt sur Alfresco et envoi du dossier complet au Mouvement associatif par mail ou voie postale

Temps dédié à l'animation

- Participation aux temps de regroupements organisés par la coordination Cap Asso du réseau
- Participation à au moins réunions régionales de conseillers organisées par Le Mouvement associatif chaque année

Temps dédié à la formation

- Auto-évaluation des compétences et des besoins
- Participation aux formations organisées par Le Mouvement associatif (au moins 1 par an)